

MARSEILLE : Chambre Régionale des comptes, rapport sur la gestion de la commune de BARCELONNETTE (Alpes-de-Haute-Provence)

MARSEILLE : La chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur a contrôlé la gestion, depuis 2009, de Barcelonnette, commune de 2 600 habitants dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.



La situation financière de la commune demeure fragile en raison des 12 M€ d'investissements réalisés entre 2010 et 2017, financés par l'emprunt et induits, pour plus de 5,5 M€, par l'opération de reconversion de l'ancien quartier militaire du Craplet, cédé par l'État en 2009. Le contrat de redynamisation de ce site de défense conclu en mai 2009 alloue

peu de moyens à cette opération au regard de l'ampleur du site à reconvertir (25 000 m² de bâti sur une emprise de 7,5 hectares). Barcelonnette doit faire face à une opération qui excède ses capacités tant financières, techniques, qu'humaines. Outre les difficultés que risque de rencontrer la collectivité pour régler en 2024 le complément de prix prévu dans l'acte de cession, la chambre observe, d'une part, que les ressources d'exploitation tirées des biens actuellement occupés sont insuffisantes pour couvrir les charges courantes de fonctionnement et que, d'autre part, les biens qui sont inaffectés se dégradent et sont peu attractifs pour de potentiels investisseurs.

Le centre universitaire et scientifique » SEOLANE » créé dans le cadre de cette reconversion est surdimensionné, comme en témoigne sa sous-occupation chronique. Il ne doit sa survie qu'au prix d'une évolution contestable de sa vocation scientifique vers des fins touristiques.

La chambre préconise à la commune de réaliser une pause dans ses investissements et de poursuivre les efforts entrepris en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Rapport et réponse du maire, M. Pierre Martin-Charpenel :

¶ Rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Barcelonnette, à partir de l'exercice 2009

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-barcelonnette-alpes-de-haute-provence>

fil RSS: <https://www.ccomptes.fr/rss/juridiction/152>

lettre d'information hebdomadaire:
<https://www.ccomptes.fr/fr/lettre-dinformation-0>

Chambre Régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur
17, rue de Pomègues-13295 Marseille cedex 08

T 04 91 76 72 29 // 06 99 27 34 70

www.ccomptes.fr/provence-alpes-cote-dazur

@crcpaca